

qu'assemblée démocratique efficace de présenter et de faire adopter ces projets de loi?

Le Parlement ouest-allemand siège en moyenne 17 jours par année et adopte 90 p. 100 des projets de loi dont il est saisi. Le Parlement japonais siège 43 jours par année et adopte 76 p. 100 des projets de loi qui lui sont présentés. Même le Parlement des États-Unis, pays immense et relativement peu peuplé, siège seulement 144 jours par année et adopte la majorité des projets de loi qui lui sont soumis.

Cela tient un peu de la ruse que de dire qu'on réduit le nombre de jours de séance afin que nous puissions passer davantage de temps dans nos circonscriptions, puisqu'on allonge les jours de séance de façon à maintenir le même nombre d'heures de séance à la Chambre. La démocratie en prend un coup.

J'ai un autre point à faire valoir au sujet de la période des questions. Si les députés d'en face veulent que la période des questions soit plus efficace, je leur ferai simplement remarquer qu'ils ont les mêmes préoccupations ennuyeuses et fâcheuses que j'avais moi-même lorsque je siégeais à leur place, à savoir que les prima donna des premières banquettes monopolisent tout le temps d'antenne.

Des voix: Bravo!

M. Friesen: J'ai leur attention, monsieur le Président. Celui qui y réussit le mieux est en train de rire. Écoutez, quand des députés des premières banquettes prennent deux ou trois minutes à poser des questions qui suscitent des réponses de deux ou trois minutes aussi, ne venez pas me dire qu'on peut répondre à beaucoup de questions en 45 minutes. Chacun des caucus devrait limiter les députés qui accaparent le temps d'antenne et leur dire de cesser de faire des discours pour se mettre à poser de brèves questions pertinentes qui appellent de brèves réponses pertinentes. Cela ferait beaucoup plus pour améliorer la période des questions que quelques jours de plus au calendrier de la Chambre des communes.

J'invite les caucus de tous les partis, y compris du mien, à faire cela et la procédure de la Chambre des communes s'en trouvera améliorée.

Troisièmement, je veux parler des comités. Puis-je parler aussi longtemps que l'a fait le leader parlementaire de l'opposition? La troisième question dont je veux

Initiatives ministérielles

parler concerne les comités. Il importe que nous commencions à invoquer le principe que la Chambre approuve les principes des projets de loi et que les comités y apportent des améliorations techniques.

Je me souviens des débats sur les projets de loi C-55 et C-84. Un avocat spécialisé en immigration et opposé au projet de loi était venu comparaître devant nous. Il n'était pas en faveur du projet de loi, mais il a comparu devant le comité non pas pour en réclamer le retrait, mais pour proposer des moyens de l'améliorer après son approbation en principe. C'est cela que nous devons faire.

M. Heap: Vous n'avez pas tenu compte de son avis.

M. Friesen: Ce n'est pas le cas. Mon collègue de Spadina dit que nous n'avons pas tenu compte de son avis. Ce n'est pas le cas. Il nous a donné de très bons conseils et nous en avons tenu compte.

Je regrette de ne pas avoir autant de temps que le leader parlementaire de l'opposition. Je sais que les députés d'en face aimeraient que je parle plus longtemps, mais je tiens compte de votre conseil.

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest): Monsieur le Président, la seule ruse qu'il y a ici est celle que le gouvernement utilise ce soir et que nous critiquons de notre côté.

Le député parle bien de la réalité à condition de préciser que cette réalité est celle de 1969 parce qu'aujourd'hui, en 1991, les techniques de communication sont plus avancées qu'il y a 15 ou 20 ans. Nous avons eu les bulletins parlementaires que nous pouvons publier tous les trois mois. Nous avons le droit de distribuer 4 000 lettres d'information autant de fois par semaine que nous le voulons. Nous avons le droit d'utiliser la poste gratuitement pour communiquer avec nos électeurs.

M. Gagliano: Nous avons la télévision communautaire.

M. Keyes: Nous avons la télévision communautaire, dit le whip du parti d'opposition. Nous pouvons inviter un ministre à nous accompagner chez le câblodiffuseur de l'autre côté de la rue et discuter pendant 28 minutes avec lui de questions d'actualité et expédier la bande par la poste dans notre circonscription. Nous avons le droit d'utiliser gratuitement le service postal et le service téléphonique. Si un électeur appelle pour parler d'un problème dans notre circonscription, nous pouvons le rappeler immédiatement de notre bureau de circonscription.